

Fixe vers mobiles: Cegetel crée un forfait 'pro' illimité

Le prix des appels « fixe vers mobiles » finit par bouger à la baisse. Et les forfaits sont très en vogue depuis quelque temps, depuis que les associations de consommateurs, relayées par l'ART, ont fait bouger les choses. Ce «forfait pro Fixe-Mobile illimité » serait, affirme Cegetel, le »

*premier forfait sur le marché à offrir des appels illimités depuis un poste fixe (ligne analogique isolée ou autre) vers les mobiles 24h/24 et 7j/7« . Cette offre vise les travailleurs indépendants et les petites entreprises de moins de 20 salariés. Pour 35 euros HT par mois, il est possible de passer des communications de manière illimitée dans la durée, vers tous les téléphones mobiles des opérateurs français Il est possible de compléter cette offre avec le « forfait pro illimité ». Proposé à 25 euros HT par mois, sur n'importe quelle ligne, il apporte des communications illimitées sur les appels locaux et nationaux (offre disponible partout en France, sans engagement). **Et baisse de tarif** Pour les clients professionnels non intéressés par ce forfait, Cegetel baisse son tarif à la minute de 25% (en dehors du crédit temps 1mn), sur les appels passés d'un poste fixe vers un mobile. Il s'agit donc d'une baisse sur le tarif unique pour les appels « fixe vers mobiles »: à 10,5 centimes d'euros Résultat: un tarif unique vers tous les mobiles Orange, SFR ou Bouygues Telecom, ainsi que la suppression du crédit temps par un coût de mise en relation. **Une baisse annoncée de 25%***

10,5 centimes d'euros HT la minute (contre 14 centimes précédemment) 17,5 centimes d'euros HT de coût de mise en relation (contre un crédit temps de 20 secondes facturé à 20 centimes précédemment) La baisse du tarif à la minute est, selon Cegetel, de -25%.